

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 110 (1969), p. 77-84

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1969__110__77_0>

© Société de statistique de Paris, 1969, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

N° 4-5-6 — AVRIL - MAI - JUIN 1969

SOMMAIRE

	Pages
I. — Procès-verbal de la séance du 19 février 1969	78
Procès-verbal de la séance du 19 mars 1969	83
II. — Communication	
— Les interprétations non classiques des épreuves de réception par M. DUMAS	85
III. — Chronique	
— Chronique bancaire par Ch. PENGLAOU	118
IV. — Variétés	
— Essai de présentation, à l'usage des biologistes, d'un critère de légitimité pour l'analyse de variance dans le cas des expériences en blocs casualisés (Test de Tukey-Weiling) par Ph. MANCHON et J. HALLARD	131
— Sur une extension de l'estimation sans biais par P. THIONET	144
V. — Bibliographie	
— L'analyse démographique (2 ^e édition) de Roland PRESSAT, par J. L. BODIN	152
— Méthodes séquentielles en statistique, de G. B. WETHERILL, par E. MORICE.	153
VI. — Publications reçues par la Société de Statistique de Paris du 1 ^{er} janvier au 31 mars 1969	154
VII. — Principaux articles parus dans les publications de l'I.N.S.E.E (janvier à mars 1969)	157

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1969

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. VESSEREAU

La séance est ouverte à 17 heures 45, au siège de l'Assemblée Plénière Incendie par M. VESSEREAU, président de la Société.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

M. le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 16 octobre et 20 novembre 1968, qui ont paru dans le dernier numéro du Journal. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 1969 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre collègue Paul BARAILHE, directeur du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux, membre de notre Société depuis 1966.

Monsieur le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que les demandes de candidature présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Marc BENAIN et Pierre PRIMET sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Guy BUSSELET, diplômé de l'École Nouvelle d'Organisation économique et sociale (ENOES), contrôleur principal de l'Union des Caisses Centrales de la Mutualité Agricole, 18, rue du Docteur-Plichon à Crêteil,

présenté par MM. PENGLAOU et BRICHLER;

— M. Lucien VALLERY, pharmacien chimiste de la Marine (ER), 11, rue Meynadier à Paris,

présenté par MM. DUMAS (M.) et BRICHLER.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général indique qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

- *Le bœuf, le blé et l'or* — Essai sur les prix au cours de quatre millénaires, de Jean OTTENHEIMER.
- *Quelques problèmes d'estimation relatifs à la loi de Weibull*, par E. MORICE.
- *Les indices statistiques*, par Jacqueline FOURASTIÉ.
- *Pour comprendre le rôle de « l'allocation de salaire unique »* (Notes d'Information de l'Économie réaliste), par P. VINOT.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Conformément à l'article 22 du Règlement Intérieur, le Président de la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1968 et sur les comptes de l'exercice, ainsi que sur le projet de budget de 1969.

M. le Président donne successivement la parole à M. A. DE RIEDMATTEN, Trésorier-Archiviste, et à M. Henri GUITTON, Vice-Président Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives pour la lecture de leurs rapports, dont le texte est publié en annexe au présent procès-verbal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice écoulé et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

L'Assemblée adopte ces propositions à l'unanimité.

REMISE DE PRIX

M. le Président informe l'Assemblée que notre ancien Président Jacques RUEFF a remis à notre collègue Maurice ALLAIS le prix André Arnoux 1968 (prix de la Liberté Économique et du Progrès Social).

SECTION DE STRASBOURG

Le Secrétaire Général fait part qu'il a reçu de la Section de Strasbourg de la Société de Statistique de Paris l'annonce de trois conférences devant avoir lieu très prochainement :

- Technique générale de l'ordinateur
- Applications de l'ordinateur à la Statistique
- Évolution démographique en Alsace.

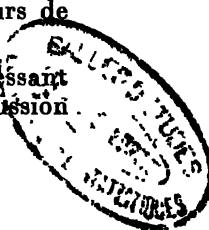
Le Président VESSEREAU se félicite de l'activité de notre section de Strasbourg.

COMMUNICATION DE MONSIEUR JEAN-JACQUES PERQUEL : « UNE MÉTHODE SCIENTIFIQUE D'ANALYSE DES COURS DE BOURSE — LE COUT DE L'OPPORTUNITÉ »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Jean-Jacques PERQUEL pour le développement de sa communication intitulée « Une méthode scientifique d'analyse des cours de Bourse — Le coût de l'opportunité ».

M. le Président adresse toutes ses félicitations au conférencier pour son intéressant exposé dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. DUMAS (M.), VENTURA, HÉNON, ROSENFELD.

La séance est levée à 19 heures 30.



SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Rapport du Trésorier sur les comptes de l'Exercice 1968 et du Projet de Budget pour l'exercice 1969

Monsieur le Président, mes chers Collègues,

Conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement intérieur de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter le compte de Pertes et Profits de l'Exercice 1968, le Bilan au 31 décembre 1968 et le Projet de Budget pour 1969.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE 1968

Les cotisations afférentes à l'exercice 1968 se sont élevées à 28 603,77 F contre 15 477,56 F pour 1967; cette hausse est due à un ratrappage du retard enregistré l'année précédente dans les cotisations, à l'accroissement du nombre des membres de notre association, enfin et surtout à la hausse du prix de la cotisation.

Nous remercions de leur appui ceux des sociétaires qui, ayant dans le passé racheté leurs cotisations, nous ont versé à titre bénévole une contribution complémentaire et de même ceux qui nous ont versé un supplément à leur cotisation annuelle.

Les cotisations qui avaient été versées en 1967 pour 1968 ont été passées en recettes pour 644 F dans cet exercice. A l'inverse les cotisations versées en 1968, soit 3 764,81 F pour l'exercice 1969 ont été mises en réserve.

Le montant des abonnements a été porté de 5 708,55 F en 1967 à 9 242,55 F pour 1968; les ventes de journaux au numéro se sont par contre réduites par rapport à l'année précédente. Au total, le montant des abonnements et ventes de publications s'est élevé cette année à 9 982,52 F contre 6 940,35 F en 1967.

Au titre des subventions, nous avons reçu 800 F, montant inférieur de 6 000 F à celui de l'année précédente, le Centre National de la Recherche Scientifique n'ayant pu reconduire son précieux concours antérieur. Nous remercions vivement l'Institut National d'Études Démographiques et la Compagnie des Agents de Change pour leur versement respectif de 500 F et 300 F.

Les revenus des fonds libres se sont élevés à 3 186,26 F contre 2 010,51 F en 1967; il a été enregistré un gain de 1 734,73 F sur ventes et amortissements, contre un gain de 271,35 F en 1967.

Conformément aux statuts, il a été déduit 10 % des revenus libres, soit une somme de 317,19 F versée au compte « Dotation ».

Les frais d'administration représentent 3 158,52 F contre 5 192,10 F en 1967; cette diminution est due essentiellement à la réduction des frais de secrétariat qui en 1967 avait dû supporter certaines charges. A noter également une réduction considérable de nos charges de location de salle de réunions, celle-ci étant depuis un an mise à notre disposition à des conditions extrêmement favorables par l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances contre l'Incendie; nous l'en remercions vivement.

Les dépenses de publication du journal comportent les frais d'édition du dernier numéro de 1967 et des trois premiers de 1968, soit au total 30 416,58 F contre 23 660,36 F.

La parution de l'Annuaire a conduit à une dépense de 9 267,93 F. Les frais d'édition du Bulletin se sont élevés à 2 867,88 F.

Les dépenses exceptionnelles ont été de 2 115,81 F; elles comprennent principalement les frais exposés pour la campagne de recrutement.

A la fin de l'exercice, après une imputation globale de 8 600 F la provision pour dépenses engagées est revenue à 4 200 F contre 12 800 F; la provision pour action de développement est demeurée inchangée.

Compte tenu des écritures ci-dessus commentées et reprises dans le document ci-joint, l'excédent des Dépenses sur les Recettes a été arrêté à 8,17 F contre un excédent de Recettes sur les Dépenses de 1,36 F en 1967.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

A l'actif, le portefeuille a été modifié par le remboursement de 11 bons S.N.C.F. 5 1/2 % 1957, 2 bons S.N.C.F. 6 % 1958, 5 oblig. G.I.S. 5 1/2 % 1955, la vente de 10 actions France Obligations, 42 F. Rente 3 1/2 % 1952-58, 5 obligations Hispano-Alsacienne 6 % 1954 et par l'achat de 50 actions Groupement pour le Financement de la Construction et de 50 actions Sélection Étrangère.

Au total, le montant des amortissements et des ventes s'est élevé à 11 653,31 F contre 5 899,20 F en 1967 et celui des achats à 12 312,81 F contre 11 712,62 F en 1967.

Le portefeuille s'élève au prix de revient à 49 455,33 F contre 47 061,10 F en augmentation de 2 394,23 F; l'amortissement de 3 000 F effectué à fin 1963 a été maintenu.

Le compte chez LACKENBACHER, agent de change, présente un solde de 1 726,47 F et le compte de Chèques Postaux : 19 257,45 F.

Le poste « Créesances diverses » qui s'élève à 9 242,55 F représente le montant des Abonnements dû par l'Imprimerie BERGER-LEVRAULT.

Au Passif, le compte « Dotation » a été alimenté par 10 % des revenus libres ; cependant ont été prélevées les cotisations des membres qui, ayant racheté autrefois leurs cotisations, sont décédés au cours de l'année 1968.

Les cotisations rachetées selon la nouvelle procédure décidée en 1965 sont inscrites à leur rubrique pour 3 658,50 F; elles se sont accrues de 2 092,50 F.

Les revenus réservés des dons et legs ont été portés à 954,36 F malgré le prélèvement au demeurant modique effectué sur le revenu des legs BOURDIN et MERCIER.

Les « Dettes diverses » représentent avec 38 930,13 F des dépenses non encore réglées afférentes aux frais de convocation, de bulletin et d'impression du journal.

Les postes de provisions ont été commentés plus haut; le « Capital libre » passe de 7 349,95 F à 7 357,28 F.

PROJET DE BUDGET POUR 1969

Ne sont pris en considération que les postes susceptibles d'affecter le Capital libre :

DÉPENSES	RECETTES
Journal	30 500
Bulletin	2 500
Annuaire	6 000
Dépenses administratives . . .	5 500
	44 500
	Cotisations
	Abonnement
	Revenus libres
	26 500
	8 800
	1 800
	37 100

Nous souhaitons que les organismes qui nous subventionnent voudront bien nous apporter à nouveau leur précieux appui; nous les en remercions vivement. Nous remercions particulièrement l'Imprimerie BERGER-LEVRAULT de l'aide importante et constante qu'elle nous apporte.

A. DE RIEDMATTEN
Trésorier-Archiviste

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

A — *Perthes et profits de l'exercice 1968*

DÉPENSES		RECETTES
Administration {	Secrétariat 407,54	Cotisations { Sociétés et organismes collectifs 6 130 }
Convocations, Impressions 2 726,56	Trésorerie 24,42	encaissées { Membres à titre personnel . . . 22 473,77 }
Journal { 4 ^e trimestre 1967 6 118,20	3 ^e trimestre 1968 24 298,88	28 603,77
Bulletin	Cotisations reçues d'avance fin 1967 644
Annuaire	Abonnement et vente de journaux 9 982,52
Dépenses exceptionnelles	Subventions { L.N.E.D. 500 }
Versement à la dotation	Cie des Agents de change 800
Cotisations versées d'avance fin 1968	Revenus des fonds libres 3 186,26
Provision pour dépenses engagées fin 1968	Recettes exceptionnelles 84
Provision pour action de développement fin 1968	Provision pour dépenses engagées fin 1967 12 800
		Provision pour action de développement fin 1967 12 270
		Insuffisance 8,17
		68 378,72
		68 378,72

B — *Bilan au 31 décembre 1968*

ACTIF		PASSIF
Portefeuille :		
— 110 Bons S.N.C.F. 5 1/2 % 1957	16 046,86	Dotation 5 546,72
— 25 Bons S.N.C.F. 6 % 1958	4 051,39	Cotisations rachetées (procédure 1965) 3 658,50
— 25 Actions SOVAC	4 364,23	Cotisations reçues d'avance :
— 50 Actions Gestion Sélective	5 344,37	— sociétés et organismes collectifs 470
— 50 Actions Groupement Finan. Construc	5 720,28	— membres à titre personnel 3 294,81 } 3 784,81
— 50 Actions Selection Étrangère	6 592,53	Revenus réservés des dons et legs
— 115 Actions Cie du Nord	4 364,23	— don Huber 7 × 5 35
— 10 Actions Ugine-Kuhlmann	2 971,44	— don Michel 7 × 7 49
A déduire : amortissement	3 000	— legs Bourdin 0,36 × 1 0,36
En compte chez M. Lackenbacher	1 726,47	— legs Coste 836,08 + 28,22 864,30 } 954,36
Solde aux chèques postaux	19 257,45	— legs Mercet 5,70 5,70
Crédances diverses	9 242,55	Dettes diverses 38 930,13
Numéros du journal en magasin (pour mémoire)	—	Provision pour dépenses engagées 4 200
Sociétaires en retard (pour mémoire)	—	Provision pour action de développement 12 270
		Capital libre 7 857,28
Total de l'actif	76 681,80	Total du passif 76 681,80

Rapport du Président de la Commission des Fonds et Archives

Monsieur le Président, mes chers Collègues,

Il me revient l'honneur suivant la tradition de la Société de présenter, à cette Assemblée générale de février, le rapport de la Commission des Fonds et Archives. Ma tâche est rendue très facile, puisque notre trésorier nous a présenté avec la clarté et la rigueur, auxquelles il nous a habitués, les comptes de l'Exercice 1968, et le projet de budget pour 1969.

Ses explications parlent par elles-mêmes. En vous demandant de les approuver, je voudrais seulement souligner à nouveau les points fondamentaux qui commandent notre avenir.

Dépenses et Recettes sont en augmentation. Nous n'aurions qu'à nous réjouir, si l'écart entre les premières et les secondes ne s'accroissait pas (de 6 000 en 1968 à 7 400 en 1969). Mais ce solde négatif est inéluctable du fait déjà signalé et commenté de la suppression de la subvention annuelle du C.N.R.S.

Si je me reporte au rapport que faisait ici l'an passé M. Cl. Gruson, je me trouve amené à réfléchir à nouveau avec vous sur ce problème.

Ayant eu le privilège de présider la Commission des Études Économiques du C.N.R.S., et ayant encore celui d'appartenir à ce qui se nomme encore la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Paris, je voudrais vous soumettre les pensées que voici.

Le C.N.R.S. a révisé toute sa politique d'attribution des subventions : là où il n'y a pas, au sens strict, laboratoire de recherches continues, menées par des équipes spécialisées, il n'y a plus de subvention. M. Gruson a exprimé le souhait que la F.D.S.E. de Paris puisse assumer la succession du C.N.R.S. Malheureusement cette possibilité s'est avérée impossible. Les crédits de recherches de la Faculté sont eux-mêmes très limités et ne suffisent pas à faire face à tous les besoins qui se manifestent dans les 4 sections, Droit Public, Droit Privé, Histoire du Droit, Science Économique. Sans doute la statistique et l'économétrie prennent-elles une place de plus en plus grande dans la discipline économique.

Les relations entre notre Société et notre salle de Statistique qui datent de 1920 doivent être complètement repensées. Comme vous le présentez, c'est à l'intérieur des nouvelles structures dites U.E.R. (Unités d'Enseignement et de Recherche) dont nous voyons mal encore le rôle précis en ces semaines où elles se constituent, que le problème devra être à nouveau posé.

Je voudrais être capable de m'y employer. J'émettrai, avec notre Trésorier, le vœu que nos travaux futurs puissent encore mieux persuader que par le passé les organismes qui nous subventionnent, ou pourraient nous subventionner, d'améliorer à notre égard leur précieux appui.

Le Vice-Président
H. GUITTON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MARS 1969

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. VESSEREAU

La séance est ouverte à 17 heures 45, au siège de l'Assemblée Plénière Incendie, par M. VESSEREAU, Président de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

L'approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 1969 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre Collègue Pierre FRANÇOIS, Président-Directeur Général de la Compagnie Continentale d'Assurances, membre de notre Société depuis 1931.

Monsieur le Président au nom de tous les membres de la Société adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que les demandes de candidature présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Guy BUSSELET et Lucien VALLÉRY sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

— M. Georges CARA-GEORGIADES, ancien élève de l'École Polytechnique, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, 25, rue du Commandant Mouchotte, Paris, présenté par M. Maurice CARA.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général indique qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

- *Analyse de variance et plans d'expérience*, par MM. D. DUGUÉ et M. GIRAUT.
- *Éléments de calcul des probabilités et théorie des sondages* par A. PASQUIER
- *Méthodes séquentielles en statistique*, par G. V. WETHERILL.
- *Introduction à la théorie des probabilités*, par B. V. GNEDENKO et A. la KHINTCHINE.
- *Initiation à l'intelligence économique*, par Guy VILLEBICHOT.
- *Promotion et développement*, par G. DESTANNE DE BERNIS, A. FRESNEL, Y. GUILLOUX, L. MALASSIS, J. SALAUN, J. TEZENAS DU MONTCEL.
- *Dix ans d'investissements 1957-1966*, par F. SIMONNET.
- *Trends in quantitative economic planning in norway*, par Petter Jakob BJERVE.

COMMUNICATION DE MONSIEUR HENRI GUITTON : « LES FAUSSES EXACTITUDES »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Henri GUITTON pour le développement de sa communication intitulée « Les fausses exactitudes ».

M. le Président adresse toutes ses félicitations au conférencier pour son intéressant exposé dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal et ouvrira la discussion à laquelle prennent part MM. DUMONTIER, CROZE, GODIN, SACQUET, BERNARD, GARNIER, BOURDON, VINOT, ANTONY, DUMOULIN, R. ROUGÉ, ROSENFELD et BRICHLER.

La séance est levée à 19 h 30.